



ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES ACTIVITÉS SUR LE SITE DU PARC OLYMPIQUE

RAPPORT FINAL

Parc olympique
Québec 

Présenté à la direction du Parc olympique et ses partenaires

1^{er} décembre 2011

 **SECOR**

MONTRÉAL :: NEW YORK :: PARIS :: QUÉBEC :: TORONTO :: VANCOUVER

TABLE DES MATIÈRES

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF	2
2. INTRODUCTION GÉNÉRALE	4
2.1 LE MANDAT.....	4
2.2 LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	4
2.3 LA STRUCTURE DU DOCUMENT	5
2.4 LES HYPOTHÈSES DE BASE DE L'ÉVALUATION RÉALISÉE	5
3. LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE DU PARC OLYMPIQUE	7
3.1 LE PARC ET SES ENTITÉS.....	7
3.2 ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX : OFFRE DE SERVICES CULTURELS ET DE LOISIRS.....	8
3.3 DES SERVICES SPORTIFS ET DE DIVERTISSEMENTS.....	8
4. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE QUÉBEC	10
4.1 Les dépenses du système économique du Parc olympique.....	10
4.2 Les retombées des activités annuelles.....	10
5. CONCLUSION	12
ANNEXE 1	14

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le Parc olympique et ses partenaires ont confié à SECOR le mandat de procéder à une évaluation des retombées économiques qu'entraînent les activités réalisées par l'ensemble des organisations présentes à l'intérieur du quadrilatère du Parc olympique. En effet, diverses organisations et entreprises accueillent ou supportent la tenue d'événements et d'activités culturelles, récréatives ou sportives sur ce site, en plus d'y offrir différents biens et services.

Ces organisations composent un système économique offrant de multiples produits et services. Les différents partenaires de l'étude sont les suivants :

- Le Parc olympique
- Le Biodôme
- Le futur Planétarium Rio Tinto Alcan
- Le Centre national multisport de Montréal
- Le Stade Saputo et son équipe l'Impact de Montréal
- Le Centre Pierre-Charbonneau
- L'aréna Maurice Richard
- Le Regroupement Loisir et Sport du Québec et ses divers organismes
- Le cinéma FamousPlayersStarCité
- Le Comité olympique canadien
- Les Alouettes de Montréal
- La Clinique Stadium PhysioOstéo

L'analyse des retombées économiques a été réalisée dans un contexte de repositionnement du Parc olympique. Depuis l'automne 2011, un comité-conseil formé par le Parc olympique consulte la population afin d'y recueillir des commentaires et des suggestions pour sa prise de décision. Dans ce contexte, il devenait utile de connaître la valeur ajoutée des activités régulières des organismes présents sur le site du Parc olympique.

À l'aide d'une enquête réalisée à l'automne 2011 auprès des organismes composant le système économique et d'une analyse de leurs états financiers ou prévisions budgétaires, on a pu estimer que leurs activités génèrent des dépenses totales de l'ordre de 184 millions \$ au Québec. Ce montant constitue le choc de dépenses dont on veut mesurer l'impact.

Sur la base des données transmises par les organisations, SECOR a utilisé le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour mesurer les retombées économiques sur l'économie québécoise. Le modèle de l'ISQ constitue l'outil de référence pour des analyses de retombées économiques sur l'économie québécoise. Seules les données relatives à l'exploitation ont été considérées et toutes les activités, incluant celles à venir du Planétarium ou celles de l'Impact qui seront grandement changées, ont été ramenées à une année de référence : 2011. C'est donc dire que les retombées économiques de projets d'investissements s'ajouteraient aux impacts de la présente étude.

L'impact des dépenses d'exploitation est présenté au tableau qui suit. On note que les dépenses d'activités d'exploitation sur le site du Parc olympique contribuent au soutien de 2 568 emplois à l'échelle du Québec, dont 1 340 emplois directs sur le site, tout en ayant un impact significatif en termes de création de richesse de 146 millions \$ sur le territoire québécois. En d'autres termes, la valeur ajoutée découlant des dépenses attribuables au système économique du Parc olympique est de 146 millions \$.

Sur la base fiscale de 2011, le gouvernement du Québec récolterait près de 31 millions \$ en revenus fiscaux et parafiscaux. Ces derniers revenus gouvernementaux n'incluent pas les impôts corporatifs.

IMPACTS ÉCONOMIQUES TOTAUX DES DÉPENSES D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DU PARC OLYMPIQUE – ENSEMBLE DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

(en millions \$ et équivalent emplois-années)

ENSEMBLE DU QUÉBEC	EFFETS DIRECTS (PAR ANNÉE)	EFFETS INDIRECTS (PAR ANNÉE)	EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS (PAR ANNÉE)
Valeur ajoutée au Québec (en millions \$)	76,1	70,2	146,3
Emplois soutenus (en équivalent emplois-années)	1340	1228	2 568
Revenus fiscaux et parafiscaux du Québec (en millions \$)	13,1	17,5	30,7

Source : Estimations SECOR à partir de simulations de l'Institut de la statistique du Québec.

Symbole d'importance de la Ville de Montréal, le Stade olympique représente un pôle touristique majeur. Les retombées rapportées dans cette étude ne comprennent pas l'impact des dépenses des visiteurs, promoteurs et exposants. Elles n'incluent pas non plus les impacts dynamiques – ou structurants – que pourraient avoir les activités qui ont lieu sur le site du Parc olympique. La présence de modèles sportifs pour les jeunes, l'impact sur leur santé, le symbole architectural et la diffusion d'événements culturels représentent certes des retombées et s'ajouteraient aux impacts cités dans cette étude.

2. INTRODUCTION GÉNÉRALE

2.1 LE MANDAT

Le Parc olympique et ses partenaires ont confié à SECOR le mandat de procéder à une évaluation des retombées économiques associées à l'ensemble des activités situées sur le site du Parc olympique. Ces activités sont variées et s'inscrivent principalement dans la promotion et l'offre de services liées aux activités sportives, récréatives ou socioculturelles. Les activités concernent donc non seulement le Stade olympique, mais aussi les installations et organisations situées sur le site du Parc olympique, soit entre les rues Sherbrooke et Pierre-De Coubertin et les rues Pie-IX et Viau.

L'étude regroupe donc 12 organismes de base auxquels se sont greffées 89 associations de sport et de loisir situées sur le site du Parc olympique. Au moyen d'une enquête, SECOR a développé une année d'activité de référence. Les états financiers 2009-10 ou 2010-11 ont servi à l'élaboration de l'année de référence pour la plupart des organismes alors que des projections de revenus et de dépenses ont complété des activités à venir dans certains autres cas. Ainsi, les activités ont toutes été ramenées à 2011, l'année de référence durant laquelle on considère que l'ensemble des activités sont à leur rythme de croisière. Les différentes composantes seront décrites de manière plus détaillée dans une section subséquente.

2.2 LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

L'étude se concentre sur les impacts économiques dits « statiques », ce qui correspond à l'effet multiplicateur des dépenses d'activités faites sur le site du Parc olympique, soit les dépenses d'exploitation. Comme le Parc olympique n'est pas un nouveau projet, les dépenses en immobilisations n'ont pas été considérées afin d'évaluer l'apport récurrent du système économique en création de richesse et d'emplois.

Les impacts économiques « statiques » mesurent l'effet de cascade que produit l'injection d'un montant d'argent sur un territoire donné. Plus une économie sera intégrée, ou plus la dépense initiale fera appel à des secteurs d'activité présents sur le territoire, plus les retombées économiques seront importantes. Les retombées économiques « classiques » ou « statiques » sont segmentées en deux grands groupes, soit les effets directs et les effets indirects des dépenses envisagées.

- Les effets directs correspondent aux effets-revenus directement attribuables aux dépenses engagées pour tenir les activités. Il s'agit des revenus générés chez les premiers générateurs d'activités (soit le Parc olympique, le Biôme, le Stade Saputo, etc.). Ils prennent la forme de salaires versés à ces premières organisations ainsi que des autres revenus générés chez ces derniers.
- Les effets indirects correspondent aux effets-revenus résultants d'une demande de biens et services engendrée par les activités dans d'autres secteurs industriels. Il s'agit en quelque sorte des impacts chez les fournisseurs des premières organisations des activités. Ces effets correspondent, par exemple, à la demande de biens intermédiaires auprès des divers fournisseurs des activités régulières (ex. : services professionnels et événementiels, services techniques spécialisés [équipement sportif, maquilleurs, etc.], services d'hôtellerie, de restauration, de transport, etc.). Ils prennent aussi la forme de salaires versés aux employés des divers fournisseurs ainsi que des autres revenus générés chez ces derniers.

Les impacts économiques directs et indirects ont été calculés à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), soit l'outil de référence en la matière. Il est important de noter que cette évaluation peut être considérée comme conservatrice. D'une part, cette mesure des retombées économiques n'inclut pas les effets induits (soit l'impact provenant de la dépense des salaires gagnés). D'autre part, elle n'intègre aucun investissement réalisé par des organisations ou entreprises. Enfin, la mesure quantitative présentée n'inclut pas les effets dynamiques ou structurants de l'activité sur le site du Parc olympique. Cette évaluation représente par conséquent un scénario minimal.

2.3 LA STRUCTURE DU DOCUMENT

Ce document est divisé en deux grandes sections :

- La première esquisse les acteurs et les activités du site. Elle décrit les éléments qui composent le système économique du Parc olympique ainsi que les activités qui s'y retrouvent.
- La deuxième s'attarde aux retombées économiques pour le Québec. Elle inclut les retombées statiques des activités présentes sur le site du Parc olympique ainsi que la méthodologie utilisée.

2.4 LES HYPOTHÈSES DE BASE DE L'ÉVALUATION RÉALISÉE

L'évaluation des retombées économiques réalisée s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses de base, dont les principales sont les suivantes :

- Les activités retenues correspondent à celles réalisées ou projetées selon les diverses installations présentes sur le site ayant fourni de l'information. Comme chaque entité n'a pas un bilan financier disponible pour la même année, une année de référence fut construite à partir de celles disponibles. De plus, les activités d'exploitations peuvent varier chaque année. Étant donné que les retombées sont d'une bonne part proportionnelles au niveau des dépenses, les retombées pourraient être plus ou moins élevées selon les variations d'activités des années considérées.
- L'analyse s'appuie sur des activités qui ont eu lieu et des installations en place. Cependant, deux projets n'ont pas encore d'activités sur le site, soit le Planétarium et l'Institut national du sport du Québec (INSQ). En ce qui a trait au Planétarium, la structure et le niveau de dépenses utilisés sont faits à partir de prévisions de la Ville de Montréal. Quant à l'INSQ, cet organisme découlera en partie de la mutation du Centre national multisport du Québec (CNMQ) dont le support du Gouvernement du Québec permettra l'augmentation de ses activités. N'ayant d'autres informations que celles disponibles, nous nous en tiendrons aux estimations du Planétarium et à la structure déjà existante du CNMQ. Les retombées pourraient du coup être plus ou moins élevées selon que les activités sont ultérieurement revues à la hausse ou à la baisse.
- Un ajustement a aussi été apporté dans le cas de l'Impact de Montréal. En effet, comme le club de soccer fera son entrée dans la *Major League Soccer* (MLS) en 2012, sa structure de dépenses s'en trouvera complètement changée. Afin de refléter ce changement significatif, les prévisions budgétaires pour cette première année en MLS ont été utilisées.
- L'étude tient compte du fait que le site du Parc olympique accueillera en 2013 le nouveau Planétarium. À cet égard, la Ville de Montréal a fourni les prévisions budgétaires. Les données ayant été fournies en dollars de 2011, nous avons conservé cette référence.

- Les Alouettes de Montréal, pour des raisons de confidentialité, ont transmis seulement certaines informations. Ainsi, l'étude ne comprend pas le nombre d'employés ni la masse salariale de l'équipe de football montréalaise. Cela ajoute au caractère conservateur de l'étude puisqu'on sous-estime forcément les emplois et la masse salariale.
- Le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) fédère 89 organismes chapeautés par Sports Québec et le Conseil québécois du loisir. De concert avec les experts de ces organismes, un échantillon représentatif de huit entreprises a été utilisé pour évaluer l'ensemble des dépenses des membres du RLSQ. Cette évaluation a utilisé une pondération en fonction de la grosseur des organismes et l'estimation a été confirmée par le RLSQ. Les dépenses de Sports Québec et le Conseil québécois du loisir ont aussi été ajoutées à l'évaluation.
- L'analyse s'appuie sur la répartition des dépenses d'activités fournies par les différents acteurs. Au moment de l'évaluation des retombées, cette répartition était précisée par grand composant de dépenses dont les détails étaient plus ou moins précisés selon la source. Les retombées pourraient varier si la répartition entre les composantes différait.
- Une attention particulière a été portée aux états financiers des organismes afin d'éviter le double comptage de certaines dépenses. Lorsqu'une telle situation pouvait survenir, les dépenses étaient systématiquement éliminées.
- La présente étude n'a pas intégré l'apport des visiteurs, promoteurs, exposants ou concessions dans les retombées économiques.
- L'analyse est effectuée sur la base de la structure industrielle québécoise intégrée au modèle intersectoriel 2011 de l'ISQ. Les retombées pourraient varier si la structure moyenne changeait.
- Les calculs s'appuient sur la structure de taxation de 2011 (taux d'imposition, crédits disponibles, taux de cotisation, etc.). Les retombées fiscales pourraient différer si des changements étaient apportés aux régimes fiscaux et aux taux de taxation. À noter par ailleurs qu'aucune estimation n'a été faite pour les impôts sur les profits des entreprises, incluant les différents acteurs du Parc olympique.
- L'inflation utilisée pour l'indexation a été estimée à 2%. Il s'agit du point milieu de la fourchette cible d'inflation de la Banque du Canada.
- Par ailleurs, l'étude s'est intéressée aux retombées économiques brutes et n'a pas considéré l'élément subvention.
- SECOR a préféré opter pour la prudence lorsque des hypothèses additionnelles devaient être émises. Ainsi, les résultats peuvent être qualifiés de conservateurs considérant ces postulats.

3. LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE DU PARC OLYMPIQUE

3.1 LE PARC ET SES ENTITÉS

Le site du Parc olympique représente un centre d'attraction touristique et rend disponibles des infrastructures stratégiques pour des événements d'envergures sportives, culturelles et scientifiques. Les principales activités sur ce site sont donc la prestation de services sportifs et culturels, la présentation d'évènements, la vente de quelques produits dérivés et la location d'espaces.

Ainsi, dans la définition du système économique, les organismes suivants ont été identifiés :

- Le Parc olympique
- Le Biodôme
- Le futur Planétarium Rio Tinto Alcan
- Le Centre national multisport de Montréal
- Le Stade Saputo et son équipe l'Impact de Montréal
- Le Centre Pierre-Charbonneau
- Le Regroupement Loisir et Sport du Québec et ses divers organismes membres
- Le cinéma FamousPlayersStarCité
- Le Comité olympique canadien
- Les Alouettes de Montréal
- La Clinique Stadium PhysioOstéo
- L'aréna Maurice Richard

La carte suivante permet de mieux illustrer le site et son système économique.

DESCRIPTION DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE DU PARC OLYMPIQUE

Localisation des partenaires



Sources : Parc olympique et SECOR

3.2 ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX : OFFRE DE SERVICES CULTURELS ET DE LOISIRS

Le Stade olympique est la plus grosse infrastructure du Parc olympique et demeure un héritage des Jeux olympiques de 1976. Depuis sa construction, le Parc olympique est l'organisme qui gère l'exploitation des lieux et la mise en valeur de ce patrimoine. Pour ce faire, il participe à la valorisation d'activités culturelles et sportives et à l'organisation d'événements. Le Stade et la Tour font partie des attractions de l'emplacement, accompagnées de deux boutiques de souvenirs. Le Centre sportif du Parc olympique offre également des bassins et des salles permettant la pratique sportive et l'entraînement.

La Ville de Montréal est depuis longtemps un partenaire dans l'aménagement du site du Parc olympique. Elle est propriétaire du Biodôme et de l'aréna Maurice Richard. Elle est aussi coresponsable du Centre Pierre-Charbonneau (CPC) avec l'Association du Centre Pierre-Charbonneau.

Le Biodôme est une entité d'*Espace pour la vie* de la Ville de Montréal. Offrant des activités culturelles et de loisirs scientifiques, cette installation permet des visites dans un espace recréant des écosystèmes et permet la découverte de la biodiversité. Il offre donc un service de loisir éducatif face à l'environnement. Également une composante d'*Espace pour la vie*, le futur Planétarium Rio Tinto Alcan, sera en fonction dès 2013. Similaire au Biodôme dans ses activités, le Planétarium offrira des services liés à la connaissance du ciel et de l'astronomie remplaçant par le fait même l'actuel Planétarium de la rue Saint-Jacques. Il est à noter que le Jardin botanique et l'Insectarium, qui font également partie d'*Espace pour la vie*, ne sont pas inclus dans le système économique du Parc olympique.

La Ville de Montréal offre aussi des services sportifs et culturels à l'aréna Maurice-Richard et au Centre Pierre-Charbonneau (CPC). L'aréna permet la tenue d'événements sportifs par sa patinoire aux dimensions internationales, la seule au Québec. Sa patinoire est également utilisée pour l'entraînement des équipes de patinage de vitesse ainsi que par la population pour des activités de loisir. La patinoire vient compléter l'offre de services sportifs que le CPC permet, dispensant des services d'activités sportives, culturelles, communautaires et récréatives à la population. Le centre permet aussi la location d'une salle pour la tenue d'événements.

3.3 DES SERVICES SPORTIFS ET DE DIVERTISSEMENTS

Les Alouettes de Montréal et l'Impact de Montréal constituent la principale offre d'événements sportifs sur le site du Parc olympique. Si les Alouettes tiennent la majeure partie de leur saison au Stade Percival-Molson, l'équipe accueille généralement les matchs de séries éliminatoires au Stade olympique. De même, l'ensemble de leurs activités administratives se trouve sur le site du Parc olympique.

D'un autre côté, l'Impact de Montréal dispose d'un tout récent stade, le Stade Saputo, qui sert à leurs entraînements et aux parties de soccer en saison régulière. Le Stade Saputo permet depuis 2008 la présence d'événements de soccer d'envergure par la qualité de ses installations. L'équipe fera son entrée en *Major League Soccer* en 2012 et afin de ne pas produire les dépenses d'une équipe déphasée par rapport à la réalité, nous avons pris en compte cet important changement.

En plus du sport professionnel, le sport de haut niveau anime quotidiennement le Parc olympique. Le Centre sportif du Stade est bien entendu névralgique à l'accueil des activités de sport amateur élite. De plus, la présence de deux organismes sans but lucratif, le Centre national multisport-Montréal (CNMM) et le Comité olympique canadien (COC), vise à favoriser le déploiement de ressources pour les athlètes qui viennent s'y entraîner.

Montréal est l'une des trois villes canadiennes à avoir été hôte des Jeux olympiques. Elle offre donc par ses installations olympiques un lieu privilégié pour pratiquer le sport d'élite. D'ailleurs, pour ce faire, le Mouvement olympique au Canada est soutenu par le COC, un organisme sans but lucratif visant à promouvoir et favoriser des activités culturelles et éducatives à propos des Olympiques. Présent au Stade même, leurs activités servent à souligner les efforts des athlètes et à les conseillers.

Le mandat du CNMM consiste aussi à conseiller les athlètes de haut niveau, mais il offre parallèlement des services spécialisés ainsi que de la formation d'entraîneurs par le biais de l'Institut national de formation des entraîneurs (INFE). Il offre aussi des services de développement et de performance, d'entraînements et de recherche sportive aux gens du milieu sportif. Toutefois, le CNMM est présentement en transformation et sera remplacé progressivement par l'Institut national du sport du Québec (INSQ). Les activités actuelles du CNMM ont été utilisées dans le cadre de cette étude.

Il existe sur le site un organisme sans but lucratif, le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ), qui regroupe plus de 100 organismes sportifs ou de loisirs dont 89 sur le site du Parc olympique auxquels on ajoute Sports-Québec et le Conseil québécois du loisir. Le RLSQ offre des espaces de bureau (siège social) et des services collectifs à ses membres. Comme services collectifs, le RLSQ offre par exemple des assurances spécifiques et des conseils techniques financiers et juridiques. La liste des organisations membres figure en annexe.

Enfin, deux autres entreprises présentes sur le site ajoutent à la diversité des activités du système économique du Parc olympique. Premièrement, la clinique StadiumPhysiOsteo, présente sur le site depuis 1996, offre des services de physiothérapie non seulement aux athlètes, mais aussi à la population en général. Deuxièmement, le cinéma FamousPlayersStarCité vient compléter l'offre de divertissement sur le site du Parc olympique. Le cinéma présente divers films dans ses 17 salles.

On retrouve ainsi sur le site du Parc olympique une grande variété d'activités économiques dont les répercussions sur le reste du Québec sont peu connues. Il importe donc de mettre en relief les retombées de ce système économique.

4. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE QUÉBEC

Cette section présente les résultats des retombées économiques en 2011 pour le Québec dans son ensemble. Tel que spécifié précédemment, les résultats proviennent d'activités de tourisme, de loisir, d'activités sportives, d'évènements et de services de soins. Pour l'ensemble de ces activités, les retombées économiques statiques associées à l'exploitation sans les immobilisations sont présentées.

4.1 LES DÉPENSES DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE DU PARC OLYMPIQUE

Les activités d'exploitation correspondent au déploiement et au fonctionnement des capacités de production du système économique du Parc olympique. Elles comprennent toutes les dépenses associées aux activités d'achat en biens et services lors de l'exploitation de l'offre de services de chaque entité présente sur le site et ce à chaque année. Comme les dépenses de certains acteurs représentent une partie des revenus des autres, une attention particulière a été déployée concernant les loyers, l'énergie et les cotisations de membres.

En effet, une part des revenus du Parc olympique provient des loyers et d'une partie de la vente d'électricité provenant de sa centrale thermique aux autres organisations présentes sur le site. De plus, les revenus de cotisation des membres du RLSQ représentent des dépenses des organisations présentes aussi sur le site. Ainsi, la part des revenus qui représente des dépenses pour les acteurs qui composent le système économique fut éliminée de la dépense d'exploitation agrégée afin d'éviter la double comptabilité.

Sur la base de l'enquête réalisée, les dépenses totales d'exploitation se situent à 184 millions \$. Pour des raisons de confidentialité, les informations sur chaque organisation ne seront pas dévoilées. On peut toutefois diviser les dépenses en deux grandes catégories. Ainsi, la rémunération – sans les avantages sociaux – compte pour 29% des dépenses globales effectuées annuellement sur le site du Parc olympique. L'autre principale catégorie de dépenses est regroupée sous les biens et services et représente 59%. Les autres dépenses se composent des avantages sociaux et charges patronales, des sommes versées à des travailleurs non-salariés, de cachets payés aux athlètes ou aux artistes, ou d'éléments comptables tels que l'amortissement.

Les dépenses d'exploitation annuelles des activités du système économique du Parc olympique contribuent à créer de la richesse additionnelle sur le territoire québécois et à soutenir des emplois supplémentaires. Le système économique analysé regrouperait 1 340 emplois directement sur le site.

4.2 LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS ANNUELLES

Le prochain tableau présente les retombées économiques directes et indirectes des activités d'exploitation de l'année de référence. On y remarque l'impact annuel de la réalisation des différents biens et services offerts en termes de création de richesse et de recettes gouvernementales. La valeur ajoutée annuelle additionnelle atteindrait ainsi 146 millions \$ par année au Québec. Par ailleurs, les recettes annuelles du gouvernement du Québec se chiffrent à 31 millions \$ excluant les impôts corporatifs. Enfin, il est important de mentionner à

nouveau que ces retombés économiques ne représentent que les dépenses d'exploitation annuelle et que les dépenses liées aux immobilisations et aux investissements éventuels ne sont pas considérées.

Le tableau présente également les retombées en termes d'emplois soutenus dans l'économie québécoise. Les activités se déroulant sur le site permettent de soutenir plus de 2 500 emplois au Québec en incluant les emplois maintenus chez les fournisseurs des différentes organisations présentes sur le site du Parc olympique. De ce nombre, un total de 1 340 emplois est directement lié aux partenaires composant le système économique.

IMPACTS ÉCONOMIQUES TOTAUX ASSOCIÉS À L'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS D'OFFRE DE BIENS ET SERVICES SUR LE SITE DU PARC OLYMPIQUE – IMPACTS EN \$ SUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

(En millions \$)

EN MILLIONS \$	QUÉBEC		
	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS
Valeur ajoutée totale <i>dont</i>	76,1	70,2	146,3
<i>Salaires et traitement avant impôts</i>	53,3	33,9	87,1
<i>Autres revenus avant impôts</i>	22,9	36,3	59,2
<i>Revenus du gouvernement du Québec*</i>	13,1	17,5	30,7
<i>Revenus du gouvernement du Canada*</i>	4,1	1,0	5,1
Emplois (personne-années)	1340	1228	2 568

Note : L'arrondissement des chiffres explique l'écart de la somme en chiffres absolus.

*Incluant la parafiscalité québécoise (RRQ, FSS, CSST) et canadienne (assurance emploi), de même que les taxes à la consommation sur les salaires gagnés

Source : Estimations à partir de simulations de l'Institut de la statistique du Québec

5. CONCLUSION

Les organisations composant le système économique du Parc olympique offrent une diversité d'activités reliées au sport, au loisir, à la culture et au divertissement. Plus que l'infrastructure stratégique qu'est le Stade olympique, le site du Parc accueille des activités qui peuvent s'avérer névralgiques pour plusieurs Québécoises et Québécois. Avec des dépenses de fonctionnement de 184 millions \$, des activités d'une telle envergure génèrent des retombées économiques significatives au Québec.

Le Parc olympique et ses partenaires contribuent au dynamisme du site et offrent une diversité importante de biens et services. Ce site relève une importance considérable dans le domaine du sport et pour la tenue d'événements. En fait, certaines conditions propres aux diverses installations en font un lieu unique au Québec pour l'accueil de nombreux événements. L'offre de plusieurs services sur le site du Parc olympique ne manque pas de générer des retombées économiques importantes au Québec.

On évalue que les activités sur le site du Parc olympique permettent chaque année de soutenir 2 568 emplois au Québec, dont plus de 1 300 emplois sont directement liés au site. L'impact est possiblement sous-estimé étant donné que certaines informations n'étaient pas disponibles pour l'ensemble des organisations et considérant l'éventuelle mutation du CNMM qui pourrait accueillir des budgets plus importants. Par ailleurs, la création de richesse supplémentaire sur le territoire québécois (la valeur ajoutée additionnelle) s'élève à 146 millions \$ pour les activités d'exploitation. L'évaluation fut réalisée selon les hypothèses émises dans le rapport. Les retombées n'incluent pas les dépenses faites par les exposants ou lors de la tenue d'événements.

Aux retombées économiques précédemment présentées pourraient s'ajouter d'autres impacts plus dynamiques et structurels. Il pourrait s'agir par exemple de la contribution au positionnement de Montréal et du Québec grâce à l'attrait d'événements culturels et sportifs nationaux et internationaux. La tenue de foires et de salons commerciaux peuvent aussi générer des effets d'entraînement pour le rayonnement du Québec à l'échelle internationale, apporter une contribution positive à la balance commerciale québécoise à la suite des achats par des clients étrangers, et contribuer à une meilleure compétitivité des entreprises participantes par une diminution des coûts de transaction. Ces impacts dynamiques pourraient tout autant s'étendre à d'autres industries, telles que l'hôtellerie et celle du taxi. Des retombées dynamiques qui s'ajouteraient aux impacts statiques cités dans cette étude.

Le site du Parc olympique a déjà débuté une certaine transformation ces dernières années et de nouveaux atouts sportifs et culturels sont à venir à court terme. Dans ce contexte, et alors que le Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique consulte la population, connaître l'ampleur des impacts des activités des partenaires sur le site ne peut qu'aider à mieux dresser le portrait des installations olympiques. Connaître l'apport de ce système économique pour la santé – culturelle, sportive, économique – des Québécois contribuera certes à développer la vision stratégique recherchée.

ANNEXE 1

ANNEXE 1

ORGANISATIONS MEMBRES DU REGROUPEMENT LOISIR ET SPORT DU QUÉBEC

Sur le site du Parc olympique, 2011

ORGANISATIONS
Alliance des chorales du Québec
Alliance québécoise du loisir public
Association amateurs de danse sportive du Québec
Association de l'Agrotourisme et du Tourisme Gourmand
Association de taekwondo du Québec
Association des camps du Québec
Association des cinémas parallèles du Québec
Association québécoise d'aviron
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux
Association québécoise des loisirs folkloriques
Association québécoise des sports en fauteuil roulant
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
Association sportive des aveugles du Québec
Association sportive des sourds du Québec
BITS Amériques
ChantiersJeunesse
Conseil de développement du loisir scientifique
Conseil québécois du loisir
Curling Québec
Danse sport Québec
Égale ACTION
FADOQ
Fédération de basketball du Québec
Fédération de cheerleading du Québec
Fédération de crosse du Québec
Fédération de football amateur du Québec
Fédération de gymnastique du Québec
Fédération de hockey sur gazon du Québec

Fédération de lutte olympique du Québec

Fédération de nage synchronisée du Québec

Fédération de natation du Québec

Fédération de patinage artistique du Québec

Fédération de pétanque du Québec

Fédération de rugby du Québec

Fédération de sport automobile du Québec

Fédération de tennis de table du Québec

Fédération de tir à l'arc du Québec

Fédération de voile du Québec

Fédération de volley-ball du Québec

Fédération de water-polo du Québec

Fédération des associations musicales du Québec

Fédération des astronomes amateurs du Québec

Fédération des clubs de motoneigistes du Québec

Fédération des harmonies du Québec

Fédération des sociétés d'histoire du Québec

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

Fédération des sports à quatre murs du Québec

Fédération d'escrime du Québec

Fédération d'haltérophilie du Québec

Fédération du baseball amateur du Québec

Fédération du plongeon amateur du Québec

Fédération équestre du Québec

Fédération québécoise d'athlétisme

Fédération québécoise de ballon sur glace

Fédération québécoise de boxe olympique

Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive

Fédération québécoise de golf

Fédération québécoise de handball olympique

Fédération québécoise de Kin-Ball

Fédération québécoise de la marche

Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade

Fédération québécoise de philatélie

Fédération québécoise de ski nautique

Fédération québécoise de tir
Fédération québécoise des activités subaquatiques
Fédération québécoise des échecs
Fédération québécoise des jeux récréatifs
Fédération québécoise des sports cyclistes
Fédération québécoise du canot et du kayak
Fédération québécoise du loisir littéraire
Fédération québécoise d'ultimate (FQU)
Festivals et Évènements Québec
Fondation de l'athlète d'excellence du Québec
Judo-Québec inc.
Karaté Québec
Kéroul, Tourisme pour personnes à capacité restreinte
Mouvement québécois des vacances familiales
Patinage Québec
Radio amateur du Québec
Regroupement Québec Oiseaux
Ringuette Québec
RSEQ - Réseau du sport étudiant du Québec
Science pour tous
Ski-Québec
Société de sauvetage
Société québécoise de spéléologie
Softball Québec
Sportcom, L'Agence de communication du sport amateur du Québec
Sports-Québec
Triathlon Québec

Source : Regroupement Loisir et Sport du Québec
